

*Initiatives ministérielles*

De plus, le budget de 1993 lui a infligé 100 millions de dollars de coupures applicables à partir de 1996. La Société nous a déjà informés que si sa situation financière n'était pas redressée, elle devrait procéder à de nouvelles réductions de ses opérations.

Cependant, les problèmes de la Société Radio-Canada ne découlent pas seulement des restrictions budgétaires, d'un déficit structurel et des effets de la récession sur les recettes publicitaires. L'industrie canadienne de la radiodiffusion a changé considérablement ces dernières années. De nouveaux services spécialisés ont obtenu une licence d'exploitation au cours des années 1980.

Les Canadiens jouissent maintenant d'un choix d'émissions et de services plus vastes que jamais. Bien qu'ils soient importants, ces changements ne sont qu'un avant-goût de ceux qui attendent l'industrie de la radiodiffusion. Dans le secteur de la radio comme dans celui de la télévision, les progrès technologiques engendreront une diversité plus grande. L'on s'attend à ce que cette diversité mène à une concurrence accrue, à la fragmentation des auditoires, à des investissements majeurs dans la technologie et à l'augmentation des coûts des émissions canadiennes.

Plus précisément, dans le domaine de la télévision, l'avènement de la radiodiffusion directe par satellite et la capacité qu'ont les câblodistributeurs de multiplier le nombre de canaux qu'ils peuvent offrir permettent d'envisager l'existence de 200 canaux ou même de 500 avant la fin du siècle. Les nouveaux services américains de radiodiffusion directe par satellite s'étendront au Canada au cours des prochains mois. En outre, les câblodistributeurs ajouteront plusieurs nouveaux services, y compris un certain nombre de services spécialisés que le CRTC autorisera sous licence cette année, prévoit-on.

Cette nouvelle concurrence fragmentera davantage les auditoires et les recettes publicitaires des radiodiffuseurs canadiens, y compris de Radio-Canada.

• (1630)

Le secteur de la radio fait également face à des changements. D'ici quelques années, nous assisterons probablement à l'implantation de nouveaux services de radio ainsi qu'à l'adoption de la technologie numérique par les services actuels.

*[Traduction]*

Notre gouvernement a toujours soutenu la SRC. En fait, il a toujours soutenu la culture canadienne.

Notre programme électoral était clairement exposé dans le livre rouge. Dans ce document, nous avons affirmé que la culture est l'essence même de l'identité nationale et qu'elle est à la base de la souveraineté et de la fierté de notre pays.

En cette époque où la mondialisation et la révolution du monde de l'information et des communications sont en train d'effacer les frontières, le Canada doit plus que jamais s'engager à enrichir sa culture.

Or, il n'y a rien de plus important que la Société Radio-Canada pour le développement de notre identité culturelle nationale. Cette conviction était à la base de notre engagement à assurer à cette société un financement pluriannuel stable. C'est un élé-

ment clé de notre plan visant à permettre à la SRC de s'adapter à l'univers nouveau des communications.

Le 3 février dernier, le premier ministre a annoncé la nomination de M. Anthony Manera au poste de président de la SRC. M. Manera a accumulé une expérience impressionnante, tant à Radio-Canada qu'à l'extérieur. On ne peut douter de sa volonté d'élever la radiodiffusion à de plus grands idéaux ni de sa compréhension de la SRC. Le gouvernement est sûr que cette société saura relever les nombreux défis qui l'attendent sous l'habile direction de M. Manera et du conseil d'administration.

Le gouvernement reconnaît l'énormité de cette tâche pour la SRC. En s'interrogeant sur la façon dont la SRC peut rester le reflet de nos valeurs fondamentales et projeter une image du Canada dans laquelle tous les Canadiens se reconnaissent, le gouvernement constate qu'il doit adopter des mesures pour lui venir en aide.

En premier lieu, le gouvernement s'est engagé à ne pas imposer de nouvelles compressions à la Société durant les cinq prochaines années, sous réserve de l'approbation annuelle des crédits par le Parlement.

En outre, le gouvernement a accepté de modifier les compressions annoncées par le gouvernement précédent pour faciliter leur application par Radio-Canada. Cette mesure représente un manque à gagner de 100 millions de dollars pour le Trésor. Sachant que cette décision a été prise dans un contexte de grandes restrictions financières, on peut y voir un signe sans équivoque de l'engagement du gouvernement envers la SRC.

Ces mesures, la nomination d'un nouveau président fort, notre décision de ne pas imposer de nouvelles réductions à la Société Radio-Canada et la restructuration de compressions faites antérieurement donneront à la société le leadership et l'aperçu très clair de son avenir financier au cours des cinq prochaines années, ce qui lui est nécessaire pour planifier avec confiance à plus long terme.

L'autre mesure que nous avons prise pour aider la Société Radio-Canada a été d'accéder à la requête de la Société qui souhaitait depuis longtemps obtenir un pouvoir d'emprunt. Cela permettra ainsi à cet organisme de devenir plus efficace et de se lancer dans d'autres entreprises acceptables pour le gouvernement et profitables.

La modification proposée à la Loi sur la radiodiffusion autorisera la Société Radio-Canada à emprunter au Trésor et à des institutions bancaires canadiennes sous la forme de marges de crédit, de prêts commerciaux et au moyen de l'émission d'obligations ou d'effets de commerce.

Ces capitaux empruntés ne devront servir qu'à réduire les frais de fonctionnement ou à investir dans de nouvelles entreprises. Les économies réalisées au niveau du fonctionnement découleraient des investissements dans de petits et moyens projets d'investissement pour lesquels la période de récupération est de quatre ans ou moins.

À l'heure actuelle, la Société est incapable de profiter de débouchés de ce genre à cause d'un manque de capitaux et de la nécessité de moderniser ses installations et ses équipements désuets dans tout le pays.